

Formulaire — Demande d’aide financière 2025-2026

Volet 1 — Élaboration d’une politique familiale municipale

Renseignements importants

- Le volet 1 du [Programme de soutien aux politiques familiales municipales](#) s’adresse aux municipalités, aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux conseils de bande.
- Le formulaire a été conçu pour être rempli à l’écran.
- Toutes les rubriques doivent être remplies :
 - Lorsque le projet est présenté par une municipalité, remplir la section 1.1, puis passer à la section 2.
 - Lorsque le projet est présenté par une MRC, remplir la section 1.2, puis passer à la section 2
- Le formulaire doit être signé par le représentant mandaté du demandeur.
- Lorsque le projet est présenté par une municipalité, transmettre une copie signée de la résolution approuvant la demande d’aide financière par le conseil municipal de la municipalité.
- Lorsque le projet est présenté par une MRC, transmettre une copie signée de la résolution sur la demande de soutien financier du conseil des maires de la MRC ainsi qu’une copie des résolutions des municipalités participantes indiquant que les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC.
- Un demandeur ayant déjà reçu une aide financière du Ministère pour élaborer une politique familiale municipale ne peut déposer à nouveau une demande. Un demandeur ne peut déposer une demande simultanément dans le volet 1 et le volet 2 du Programme.
- Le Ministère se réserve le droit de ne pas appuyer un demandeur qui n’aurait pas respecté ses engagements envers le Ministère lors de l’attribution d’une précédente subvention dans le cadre de tout autre programme.

Transmission de la demande

Le formulaire de demande de soutien doit être envoyé **par courriel au plus tard le 29 août 2025** à la Direction de l’opération des programmes à l’adresse suivante : programmes.famille@mfa.gouv.qc.ca.

La date de réception de la demande correspond à celle de la réception, en fichier numérique, du formulaire original signé.

Type de projet

- ☐ Projet individuel
- ☐ Projet collectif
- ☐ Si projet collectif d’une municipalité, nom de la MRC à laquelle le projet est rattaché :

Section 1 - Identification

À remplir par la municipalité qui élabore une politique familiale municipale

1.1 Renseignements généraux sur la municipalité

1.1.1 Municipalité qui présente la demande

Nom de la municipalité (selon le registre)		Numéro de la région administrative	
Adresse postale complète			Code postal
Numéro d’entreprise du Québec (NEQ)		Site Internet de la municipalité	
Nom du maire ou de la mairesse de la municipalité			
Population :			
☐ Moins de 3 000 habitants	☐ De 3 000 à 14 999 habitants	Nombre de familles au sein de la municipalité	
☐ De 15 000 à 34 999 habitants	☐ De 35 000 à moins de 100 000 habitants		

1.1.2 Responsable des questions familiales (s’il y a lieu)

La personne responsable des questions familiales doit être une élue ou un élu.

Nom		Fonction	
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel

Section 1 - Identification (suite)

1.1.3 Responsable du projet pour la municipalité

Nom			Fonction
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel

1.1.4 Interlocutrice ou interlocuteur auprès du ministère de la Famille pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de politique familiale (si cette personne n'est pas la même que celle mentionnée au point 1.1.3)

Nom			Fonction
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel

À remplir par la MRC qui élabore une politique familiale municipale

1.2 Renseignements généraux sur la MRC

1.2.1 MRC qui présente la demande pour l'élaboration de la politique familiale conjointement avec les municipalités participantes

Nom de la MRC (selon le registre)		Numéro de la région administrative
Adresse postale complète		Code postal
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Site Internet de la MRC	
Nom de la préfète ou du préfet de la MRC		
Population :		
☐ Moins de 3 000 habitants	☐ De 3 000 à 14 999 habitants	Nombre de familles au sein de la MRC
☐ De 15 000 à 34 999 habitants	☐ De 35 000 à moins de 100 000 habitants	

1.2.2 Responsable des questions familiales (s'il y a lieu)

Nom			Fonction
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel

1.2.3 Responsable du projet pour la MRC

Nom			Fonction
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel

1.2.4 Interlocutrice ou interlocuteur auprès du ministère de la Famille pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de politique familiale (si cette personne n'est pas la même que celle mentionnée au point 1.2.3)

Nom			Fonction
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel

1.3 Renseignements généraux sur les municipalité participantes

1.3.1 Liste des municipalités qui présentent la demande conjointement avec la MRC

Noms des municipalités participantes :

Section 1 - Identification (suite)

1.3.2 Responsable des questions au sein de chaque municipalité ou personne responsable du projet pour la municipalité (s’il y a lieu)

Première municipalité participante

Nom

Fonction

Téléphone

Poste

Télécopieur

Courriel

Deuxième municipalité participante

Nom

Fonction

Téléphone

Poste

Télécopieur

Courriel

Troisième municipalité participante

Nom

Fonction

Téléphone

Poste

Télécopieur

Courriel

Quatrième municipalité participante

Nom

Fonction

Téléphone

Poste

Télécopieur

Courriel

Cinquième municipalité participante

Nom

Fonction

Téléphone

Poste

Télécopieur

Courriel

S’il y a plus de cinq municipalités, veuillez joindre la liste des autres municipalités avec leurs coordonnées

Section 2 - Description du projet de politique familiale municipale

2.1 État de situation actuel

Indiquer les activités déjà réalisées en faveur des familles sur le territoire.

2.2 Réflexion préliminaire sur le projet de politique familiale municipale et du plan d’action qui y est associé

Mentionner les raisons qui motivent l’élaboration d’une politique familiale municipale et du plan d’action qui y est associé.

Décrire les objectifs, les champs d’intervention, les partenaires potentiels et les structures d’appui actuellement envisagés pour la réalisation du projet.

Section 2 - Description du projet de politique familiale municipale (suite)

2.3 Contribution de la municipalité, de la MRC et des municipalités participantes

Indiquer la contribution en termes de ressources humaines et matérielles.

Préciser les moyens que la MRC entend prendre, le cas échéant, pour obtenir la participation active des municipalités à l'ensemble de la démarche.

2.4 Contribution des partenaires potentiels

Identifier les partenaires du milieu qui représentent les familles et qui seront associés à la démarche.

Indiquer la contribution de chacun d'eux en termes de ressources humaines, matérielles et financières.

Préciser les moyens que les municipalités et les MRC entendent prendre pour obtenir la participation active des familles à l'ensemble de la démarche.

2.5 Plan d'action et calendrier de réalisation

Énumérer les diverses étapes de réalisation du projet avec les dates de début et de fin.

2.6 Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Mentionner le mécanisme prévu pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action.

Section 3 - Prévisions budgétaires

Date de début du projet		Date de fin du projet	
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
A. Ressources humaines (indiquer la fonction de chaque intervenant)		Rémunération totale pour toute la durée du projet (municipalité ou MRC et municipalités participantes)	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
TOTAL A		\$	

B. Autres dépenses	Montant (municipalité ou MRC et municipalités participantes)
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
Total B	\$

BUDGET TOTAL (A + B)	\$
----------------------	----

Contribution exigée de la part de la municipalité ¹ (indiquer le % minimal : entre 30 % et 50 %)	%
--	---

Subvention demandée au ministère de la Famille	\$
--	----

Section 4 - Signature de la représentante ou du représentant mandaté

Nom	Prénom
Fonction	
Signature	Date (AAAA-MM-JJ)

À l'usage du Ministère

Subvention totale maximale pouvant être accordée par le Ministère	\$
---	----

1. La contribution exigée varie selon le projet réalisé et la taille de la municipalité. À cet égard, veuillez consulter le tableau présenté dans le cadre normatif du **Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales**.